

Mesures sanitaires à respecter dans le cadre de l'utilisation des vestiaires.

L'utilisation des vestiaires est soumise aux conditions suivantes :

1- Obligation pour chaque club en activité de désigner un référent sanitaire COVID-19

Son rôle :

- Il coordonne les actions sanitaires du club
- Il est le garant de la mise en place et du respect du protocole sanitaire du club
- Il assure la liaison permanente avec le propriétaire des installations
- Il est le contact privilégié des instances sanitaires (ARS)

2- Utilisation des vestiaires :

- ✓ L'accès aux vestiaires est strictement réservé aux pratiquants, à leur encadrement (entraîneur(s)) et aux officiels (les seuls dirigeants inscrits sur la feuille de match, les arbitres, le représentant du comité départemental ou autorités de l'Etat). Aucun parent, aucun autre bénévole n'a l'accès aux vestiaires. La liste est donnée à la personne chargée de superviser l'accès au vestiaire.
- ✓ Une liste d'accès horodatée est consignée avant tout accès, mentionnant les personnes habilitées à pénétrer dans le vestiaire (et leur nombre total) : une surveillance à l'extérieur permet de filtrer le nombre de personnes et de vérifier les personnes habilitées
- ✓ L'accès se fait uniquement avec masque de protection pour les 11 ans et plus
- ✓ L'accès au vestiaire est précédé d'un lavage des mains systématique sous le contrôle de l'encadrement du club (ou par solution hydro alcoolique mise à disposition à l'entrée et sortie du vestiaire) : ce geste de lavage des mains est obligatoire
- ✓ Afin de limiter les risques de propagation, l'entrée et la sortie dans le vestiaire se font sous la supervision des encadrants, de préférence avec l'ensemble de l'équipe sans échelonnement ou d'un bénévole dédié qui vérifie la liste horodatée
- ✓ A partir de 11 ans et plus, le port du masque est obligatoire dans les vestiaires (sauf dans les douches)
- ✓ Respecter la règle de distanciation de 1 mètre entre chaque joueur dans le vestiaire : marquer les places non utilisables sur les bancs mais également au sol
- ✓ Une jauge de fréquentation est donc établie en amont : elle permet de définir l'organisation des salles du vestiaire en fonction de la liste d'accès pour chaque équipe devant entrer dans le vestiaire
- ✓ Les briefings d'avant match ou lors des pauses s'effectuent avec le masque et dans la mesure du possible à l'extérieur
- ✓ Pas de célébrations dans les vestiaires : les célébrations d'après-match se font à l'extérieur (sur le terrain), et avec le port du masque pour les 11 ans et plus)

- ✓ Mise en place de poubelles dédiées aux masques dans chaque vestiaire (à pédale) : les déchets sont évacués immédiatement après l'utilisation des vestiaires
- ✓ Pour l'habillage et le déshabillage, séparez les équipements propres des équipements sales : un seul encadrant/dirigeant distribue les maillots avant match après friction de ses mains à la solution ou gel hydro alcoolique, et fait de même (friction ou lavage des mains) pour la récupération des maillots sales à mettre dans un sac ou corbeille dédiés (à ne pas porter dans les bras)
- ✓ L'air extérieur est constant dans le vestiaire : fenêtre systématiquement ouverte y compris pendant la présence des utilisateurs, et çà défaut, porte ouverte.

3- Utilisation des douches :

- Neutraliser 1 douche sur 2 et limiter le nombre de personnes dans les douches afin de respecter la distanciation physique
- En cas de douche collective, veiller au respect de la distanciation physique (minimum 1 mètre)
- Gérer le flux des personnes vers les douches
- Affichage des consignes générales en plusieurs points des vestiaires

4- Marquage et signalisation :

- Sens de circulation
- Condamner les places assises non utilisables si pas mobiles
- Si possible, utiliser entrée/sortie différente
- Liste nominative horodatée des utilisateurs à conserver pendant 3 semaines
- Aération systématique et si possible continue (même pendant l'utilisation)

5- Nettoyage :

- Après chaque passage d'une équipe dans le vestiaire et avec les produits sanitaires dédiés
- Désinfection systématique de tout le matériel entre chaque utilisateur (toutes les surfaces en contact avec les mains : poignées, boutons, table, banc....)
- Pas de croisement de groupe sans nettoyage

** **recommandation** : chaque pratiquant dispose d'un sachet hermétique afin d'y déposer son masque le temps de la pratique sportive ou du temps de la douche*